

Le budget 2013 de VGP

Des impôts en forte hausse pour compenser la baisse des apports publics nets

Le budget de VGP devrait s'établir en 2013 à 97 millions d'euros pour le fonctionnement et 10 M€ pour l'investissement (Versailles : 122 + 30).

Il est marqué par la chute rapide des apports nets publics (compensations de l'Etat-versements de péréquation aux collectivités plus pauvres) de 6M€ en 2011 à 3M€ en 2013. Le produit fiscal à 51M€ augmente en conséquence plus vite que le budget de fonctionnement : 3.7% contre 2.3%.

Les autres recettes sont stables.

Côté dépenses, la part des dépenses communautaires reste stable à 37%, ce qui traduit une intégration communautaire encore très faible tandis que les versements aux communes représentent aussi 37%.

Recettes de fonctionnement M€	97
Produit fiscal	51
Compensations de l'Etat	21
Taxes ordures ménagères	18
Autres recettes	7
Dépenses de fonctionnement	97
Retours aux communes	36
Versements de péréquation	18
Politiques communautaires	36
Autofinancement	7
Recettes d'Investissement	10
Autofinancement précédent	7
Autres recettes	3
Dépenses	10

Source : Document d'orientation budgétaire

Extrait de la revue de février 2013 - Association Essor de Versailles – <http://www.essor-de-versailles.fr>